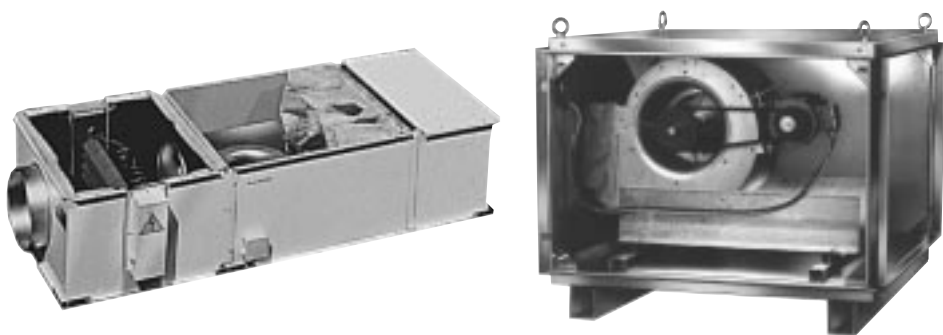


VENTILATEURS T VEC



Manuel d'instructions

Ventilateurs T VEC

RECOMMANDATIONS À LA MISE EN ŒUVRE

Compte-tenu des réseaux aérauliques qui leur sont raccordés, il est impératif d'étudier avec soin l'implantation des ventilateurs T VEC.

Le T VEC doit être installé sur une surface plane et horizontale (uniquement sur T.VEC gamme II).

Lorsque les conduits se trouvent hors du volume chauffé, il est conseillé de les isoler thermiquement, sous peine de détériorer fortement la performance de l'installation (ventilation par insufflation avec préchauffage).

Pour éviter les vibrations, nous conseillons :

- un socle anti-vibratile,
- manchettes souples aspiration et refoulement,
- utilisation des kits de fixation ALDES pour types T. VEC 181-201-20201.

Pour manipuler les ventilateurs, nous conseillons :

- d'utiliser des gants pour éviter toutes blessures au contact des tôles d'acier constituant le caisson,
- d'utiliser les anneaux de levage prévu à cet effet pour le grutage des ventilateurs,
- d'utiliser des appareils de manutention adéquats, afin de ne pas mettre en danger le personnel, ou endommager les produits.

Le ventilateur devra être raccordé à son réseau aéraulique avant la mise en route.

L'installation doit être réalisée de façon à ce que le contact avec les parties en mouvement soit impossible.

L'installation doit être réalisée par du personnel qualifié. Prévoir un espace libre au moins égal à la largeur ou la hauteur du caisson (selon le type) côté face d'accès pour l'entretien des organes intérieurs.

Vérifier avant la mise en route qu'aucun objet parasite ne se trouve dans le caisson ou dans la volute pour éviter que celui-ci ne soit éjecté sous l'effet de la pression ou ne bloque la roue du ventilateur.

MISE EN GARDE

- Ne pas faire fonctionner les ventilateurs caisson ouvert.
- Ne pas essayer de passer un outil au travers des grilles de refoulement pendant le fonctionnement d'un ventilateur.
- Ces ventilateurs ne sont pas prévus pour extraire de l'air contenant des vapeurs explosives et ne doivent pas être utilisés dans une atmosphère explosive ou raccordés à des cheminées.
- Ces ventilateurs ne sont pas prévus pour faire du désenfumage.

Pour utiliser ces ventilateurs à de l'extraction d'air contenant des vapeurs particulières, nous consulter.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

1. La tension d'alimentation est de 230 V~ ou de 400 V 3~.

Nota : Sauf indication contraire à la commande, les ventilateurs triphasés sont livrés pour être raccordés en 400 V 3~.

2. Dans le cas d'un changement de la tension d'alimentation après commande, il faudra adapter la valeur de la protection électrique (fusible, disjoncteur...) à cette nouvelle tension.

3. Le raccordement électrique se fera selon les règles de la norme NF C 15-100.

Nota : Prévoir le maintien du câble d'alimentation du ventilateur le plus près possible de celui-ci par collier ou tout autre accessoire.

Pour les schémas de raccordement électrique, se reporter aux schémas représentés plus loin ou à la documentation ALDES VC 783 "T VEC Gamme I" ou ALDES VC 815 "T VEC Gamme II".

IMPORTANT :

Ne pas oublier de raccorder la terre
- sur le fond du coffret dans le cas d'un

raccordement sur disjoncteur intégré,
- sur la borne de terre dans le cas d'un raccordement sur rail DIN ou sur barrette de connexion.

REMARQUES :

- Le ou les moteurs possèdent une sonde thermique à fils sortis permettant la signalisation d'un défaut (à raccorder).

- Le ou les moteurs doivent être protégés par un ou des disjoncteurs magnétothermiques calibrés (voir valeur des intensités de protection sur documentation ALDES VC 783 : T VEC gamme I et VC 185 : T VEC gamme II).

Batterie électrique :

- La batterie électrique doit être pilotée par une régulation électronique accouplée à une sonde de gaine, et protégée par disjoncteurs ou fusible calibré.

- En outre il est impératif d'asservir le fonctionnement de la batterie à celui du ou des ventilateurs : marche batterie interdite à l'arrêt du ou des ventilateurs et temporisation sur l'arrêt de celui-ci ou de ceux-ci, pour évacuation des calories dûes au rayonnement.

- En cas de déclenchement du thermostat de surchauffe, en chercher la cause avant de réarmer.

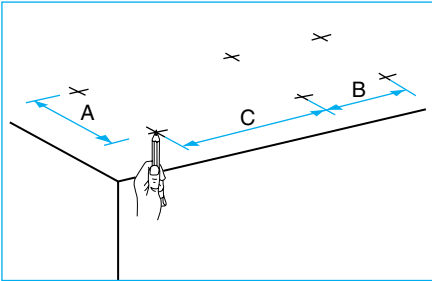
Mise en œuvre T VEC 181-201-20201

■ INSTALLATION DE PLAFOND

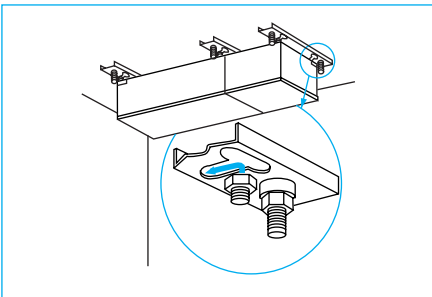
La faible hauteur du caisson autorise une mise en œuvre en faux-plafond.

Utiliser les traverses de fixation disponibles en accessoires

Mettre en place des goujons M8 (non fournis) suivant les points d'ancrage ci-après. Visser les traverses au plafond.



Accrocher le caisson principal, puis éventuellement le caisson batterie. Visser.

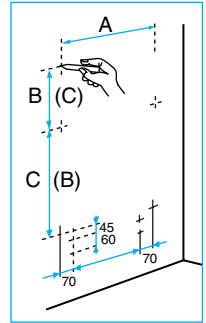


Type	A	B (batterie)	C (batterie)	a
T VEC 181 S	653	510	649	513
T VEC 201 S	653	510	649	513
T VEC 181 F	653	510	945	513
T VEC 201 F	653	510	945	513
T VEC 20201 S	1097	510	1044	957
T VEC 20201 F	1097	510	1044	957

■ INSTALLATION EN PAROI

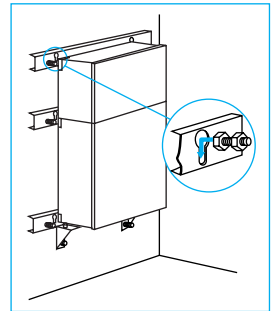
Utiliser les traverses de fixation et le supplément paroi disponibles en accessoire.

Mettre en place des goujons M 8 (non fournis) et M 6 (pour le supplément parois) suivant les points d'ancrage ci-après).



Visser les traverses et les équerres de soutien (supplément paroi).

Accrocher le caisson principal, puis éventuellement le caisson batterie. Visser.



REMARQUES :

- En cas d'installation du caisson à l'extérieur du bâtiment (sauf batterie électrique qui doit rester à l'intérieur) il est conseillé de prévoir une protection aux intempéries.
- En cas de refoulement non raccordé, il faudra prévoir une protection pour empêcher l'accès direct à la roue du ou des ventilateurs.

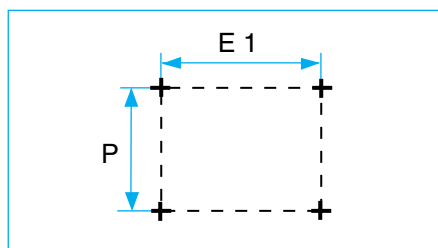
Mise en œuvre T VEC 1 - 2 - 3

■ FIXATION DU CAISSON VENTILATEUR

Le caisson ventilateur doit être fixé au sol à l'aide de goujons M 10 mini non fournis (longueur maxi 50 mm).

Percer le sol aux côtes-ci-dessous (côtes en mm).

MODELE	P	E1
T.VEC 1	650	706,5
T.VEC 2	940	822,5
T.VEC 3	1239	1121,5



Mettre le caisson en place sur les goujons.

Visser (écrous non fournis).



■ ASSEMBLAGE DES CAISSONS

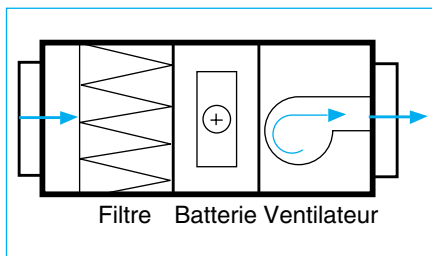
T VEC INSUFFLATION
(ARRANGEMENTS 1 ET 2 UNIQUEMENT)

Les différents caissons constituant un T.VEC insufflation sont livrés séparément.

Une fois le caisson ventilateur fixé au sol, installer le caisson batterie, puis le caisson filtre.

Remarque :

Les T.VEC Arrangement 3 ne peuvent pas recevoir de caissons options.



Procéder de la manière suivante :

1- Déposer le panneau d'extrémité du caisson ventilateur, côté piquage d'extraction (4 écrous, clé de 13).

2- Remonter ce panneau sur le caisson d'extrémité (caisson batterie ou caisson filtre).

3- Sur le haut de chaque caisson (sauf aux deux extrémités de l'ensemble), fixer 2 pions d'assemblage dans les douilles taraudées à l'aide des vis fournies (empreinte cruciforme).



4- Présenter les caissons options à leurs emplacements.

5- Régler la hauteur de chaque caisson option et l'alignement des caissons entre eux en utilisant les 4 pieds réglables (clé de 19).



6- Démontez les panneaux latéraux de chaque caisson (4 écrous, clé de 13 ou 4 boutons molletés).

7- Assemblez les caissons entre eux à l'aide des entretoises et des vis fournies (2 entretoises sur chaque montant latéral, vis à empreinte cruciforme).



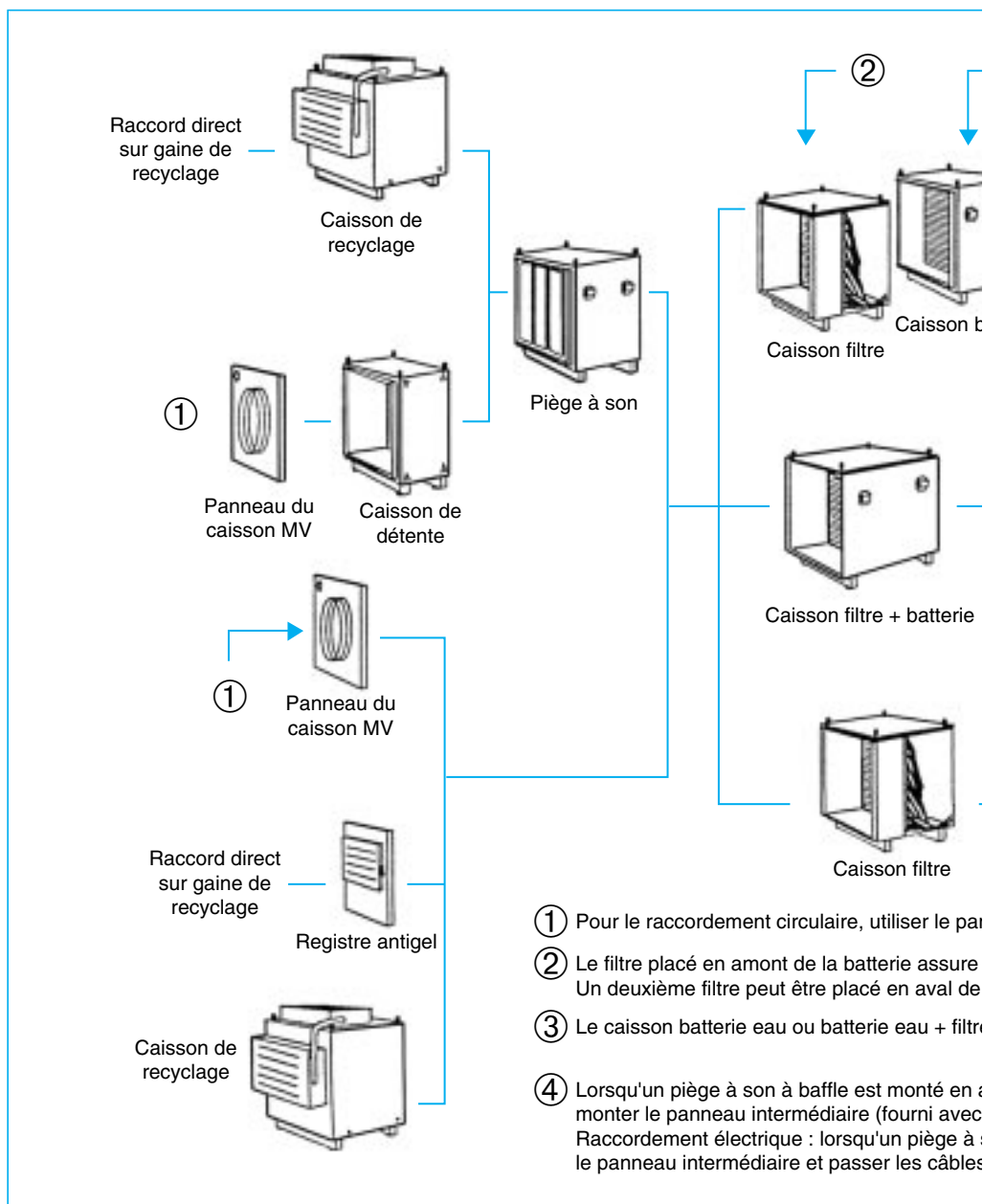
8- Présentez les profils d'assemblage courts sur les entretoises, puis les mettez en place en les faisant glisser vers le bas.



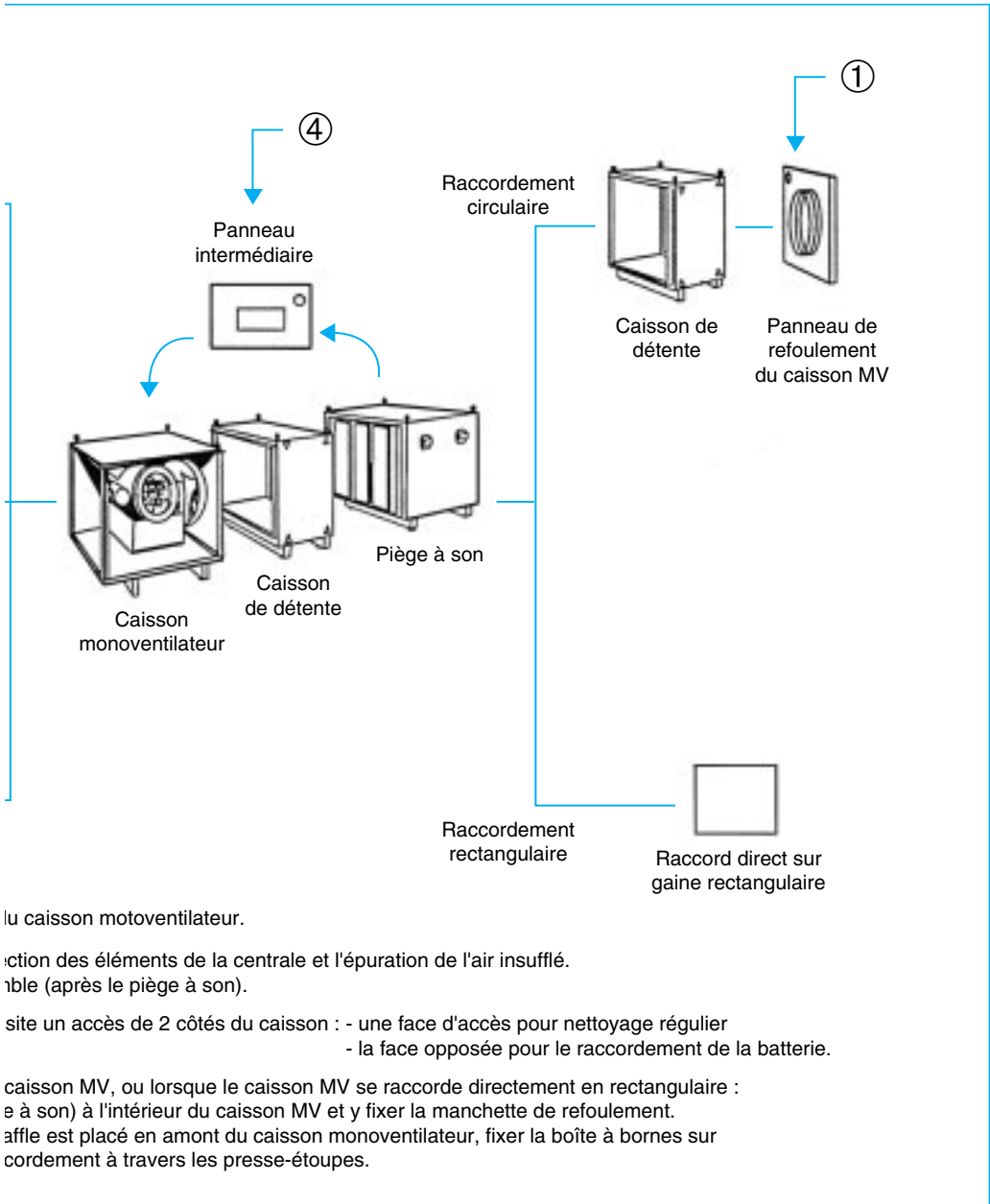
9- Idem avec le profil d'assemblage long (horizontal).

T VEC gamme II - Montage des caissons

La gamme T VEC comporte de nombreux caissons qui se montent suivant leur fonction, soit en amont, soit en aval du caisson monoventilateur.



Quelque soit le nombre et la nature des caissons présents sur la centrale, respecter l'ordre de montage indiqué sur le schéma ci-dessous.



du caisson motoventilateur.

ction des éléments de la centrale et l'épuration de l'air insufflé.
 ble (après le piège à son).

site un accès de 2 côtés du caisson : - une face d'accès pour nettoyage régulier
 - la face opposée pour le raccordement de la batterie.

caisson MV, ou lorsque le caisson MV se raccorde directement en rectangulaire :
 e à son) à l'intérieur du caisson MV et y fixer la manchette de refoulement.

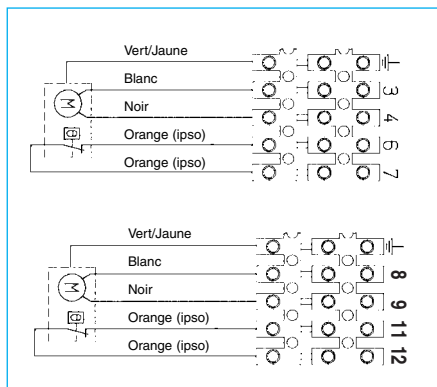
affle est placé en amont du caisson monoventilateur, fixer la boîte à bornes sur
 ronnement à travers les presse-étoupes.

Schémas électriques T VEC 181-201-20201

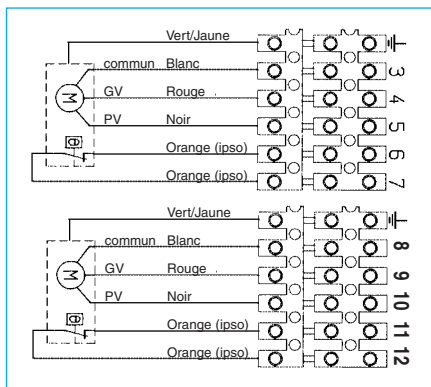
- Alimentation du ou des ventilateurs : 230 V~
- Alimentation des batteries électriques : 230 V~, sauf T VEC 20201 dans lesquels les batteries électriques sont prévues pour être raccordées en 400 V 3~

IMPORTANT : ne pas oublier de raccorder la terre.

T VEC UNE ALLURE



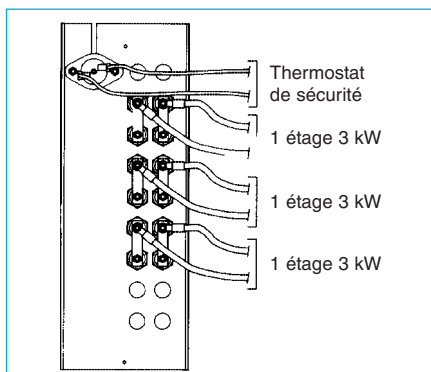
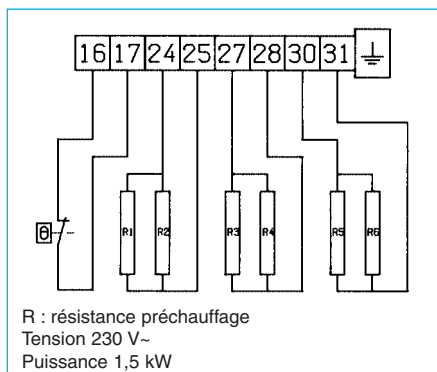
T VEC DEUX ALLURES



REMARQUE : les T VEC 20201 comportent 2 moto-ventilateurs qui sont à raccorder séparément. Prévoir un asservissement électrique entre les 2 moteurs, afin d'interdire le fonctionnement de l'un sans l'autre. (Dans le cas de la version 2 allures, s'assurer que les 2 moteurs tournent à la même allure.)

BATTERIE ÉLECTRIQUE DE PRÉCHAUFFAGE

Exemple : batterie 9 kW pour T VEC 201.



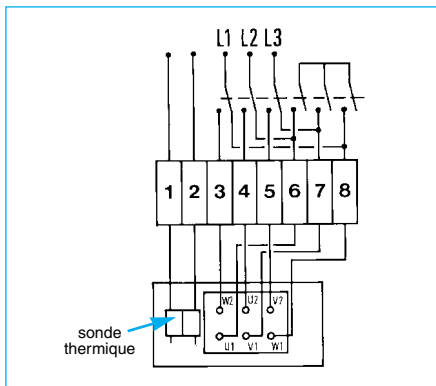
Schémas électriques T VEC 1 - 2 - 3

- Alimentation du ventilateur : 400 V 3~ (ou 230 V 3~ sur demande).

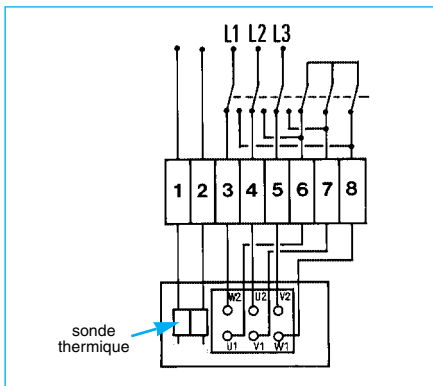
- Alimentation des batteries électriques : 400 V 3~.

IMPORTANT : ne pas oublier de raccorder la terre.

Ventilateur 2 vitesses (petite allure)

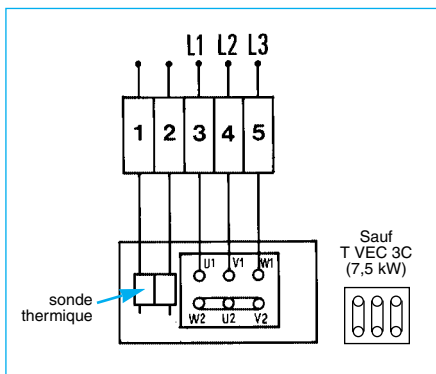


Ventilateur 2 vitesses (grande allure)

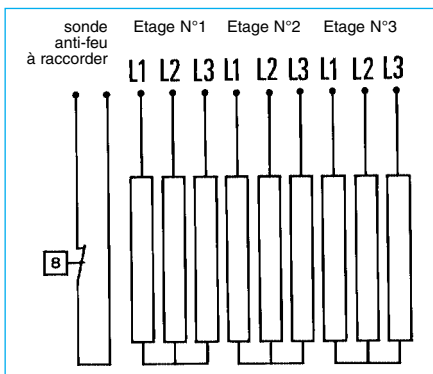


NOTA : moteurs 2 allures à couplage Dalhander.

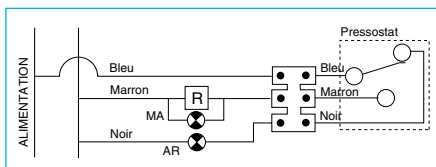
Ventilateur 1 vitesse



Batterie électrique



RACCORDEMENT PRESSOSTAT



R : relais pouvant être piloté par le pressostat. Pouvoir de coupure du pressostat sous 250 V

- Résistif : 5 A maxi
- Inductif : 3 A maxi

Mise en route - Réglages

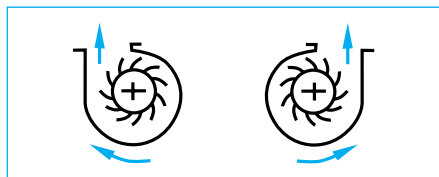
IMPORTANT :

COUPER L'ALIMENTATION ELECTRIQUE AVANT TOUTE INTERVENTION SUR UN VENTILATEUR ET S'ASSURER QU'ELLE NE PEUT ETRE REMISE ACCIDENTELLEMENT PENDANT L'INTERVENTION. NE PAS INTERVENIR TANT QUE LE VENTILATEUR N'EST PAS COMPLETEMENT ARRETE.

Vérifications à la mise en route :

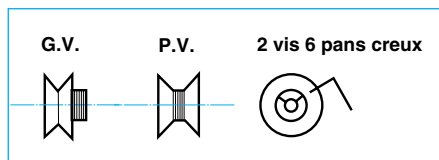
- Tensions d'alimentation : 230 V ~
230 V 3~ ou 400 V 3~
- Sens de rotation

En cas de rotation à l'envers (dans le cadre d'une alimentation triphasée), inverser 2 phases d'alimentation.



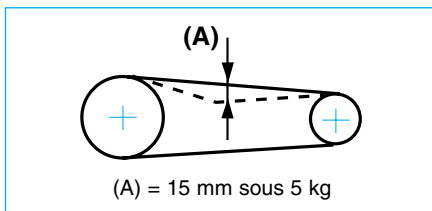
1- Réglage de la vitesse d'un ventilateur équipée de poulies et courroie.

Au départ usine, le ventilateur est réglé en position maxi de sa plage de fonctionnement.

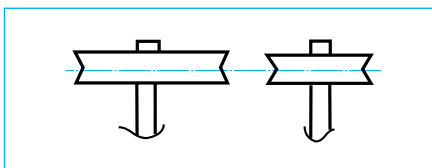


NOTA : Sur T VEC 3 enlever les cales de blocage mise en place pour le transport.

2- Dans le cas d'une modification de la vitesse d'un ventilateur ou d'un changement de courroie, vérifier la tension de la courroie avant la remise en route.



3- Dans le cas d'un changement de poulie, moteur, vérifier le bon alignement des poulies et la tension de la courroie avant la mise en route.



4- Réglage de l'option "détection d'en-crassement du filtre"

Il est nécessaire d'ajuster le pressostat avant la mise en route :

a) Mesure à l'aide d'un déprimomètre et de la prise de pression prévue à cet effet, la différence de pression entre l'amont et l'aval du filtre. Soit ΔP la valeur mesurée.

b) Régler le pressostat à : $P = 2 \times \Delta P$

NOTA : Le pressostat est gradué en millibars, 1 mbar = 100 Pa.

■ CARACTÉRISTIQUES ACOUSTIQUES

Le niveau de puissance acoustique L_W est compris selon les modèles entre 53 et 85 dB(A) en bruit rayonné pour l'enveloppe, refoulement non raccordé.
Pour plus de détail, voir documentations spécifiques VC 783 et VC 815.

■ PIÈCES DÉTACHÉES

En cas de commandes de pièces détachées, relever les références exactes du ventilateur en caisson sur la plaque signalétique, et se référer aux documentations ALDES VC 783 et VC 815 ou au tarif ALDES.

■ ENTRETIEN ANNUEL

- Vérifier l'état d'usure de la courroie ainsi que sa bonne tension.
- Dépoussiérer les aubes du ventilateur ainsi que les organes intérieurs, aussi souvent que nécessaire et au minimum

une fois par an, afin d'éviter un déséquilibre et l'usure des roulements.
Ne pas utiliser de système à haute pression ou à vapeur pour le nettoyage du ventilateur et du moteur.

- Vérifier la bonne fixation du moteur et des poulies.
- Vérifier le bon état des supports élastiques.
- Contrôler la présence de bruits anormaux.

Périodicité conseillée des interventions d'entretien sur filtres et batteries.

ELEMENT	1 mois	6 mois	1 an
Filtres	contrôle + remplacement éventuel	remplacement	
Batteries	contrôle	contrôle + dépoussiérage éventuel	dépoussiérage + varification sonde anti-feu

ATTENTION : Les filtres empoussiérés peuvent être inflammables. Risques d'incendie.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ CE DECLARATION OF CONFORMITY

Type de matériel
Type of product

Ventilateur en caisson T VEC

est développé, conçu et fabriqué conformément aux Directives et Normes citées ci-après
is developed, designed and manufactured in accordance with the following Directives and Standards

Directive Machine / MD	89/392/CEE	EN 292 EN 294 EN 414
Directive CEM / EMC	89/336/CEE	EN 55014 EN 55104

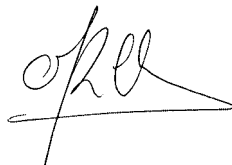
Le dossier technique étant disponible.
The technical file being available.

La notice d'instruction précise en particulier les règles d'installation et d'utilisation du matériel.
The instruction leaflet gives details on the rules for installation and use of the equipment.

Si le matériel doit être incorporé à une installation, la conformité de l'ensemble doit être réalisée et déclarée par l'incorporateur final.
If the equipment is foreseen to be incorporated, the compliance of the final assembly shall be declared and is responsibility of the incorporator.

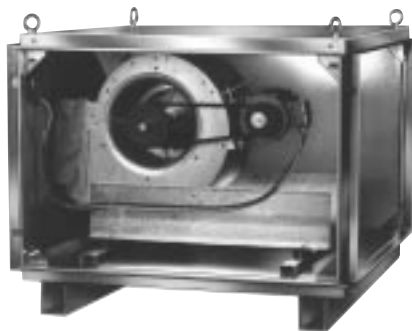
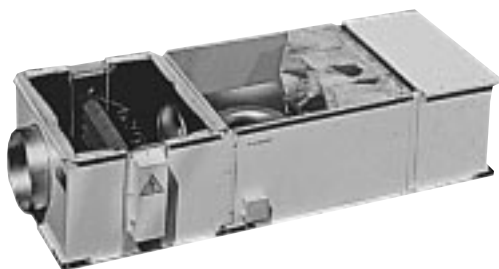
A Vénissieux, le 01.09.97
At

Le Directeur Industriel
Industrial Manager



Mr. BROUILLER

VENTILATEURS T VEC



ALDES

changer l'air, changer la vie.

- ALDES BORDEAUX : Tél.05 56 34 28 79 - Télécopie : 05 56 34 34 25 ● ALDES DIJON : Tél.03 80 52 38 74 - Télécopie : 03 80 52 35 85
- ALDES GRENOBLE : Tél.04 76 53 07 07 - Télécopie : 04 76 53 07 06 ● ALDES LILLE : Tél.03 20 22 40 42 - Télécopie : 03 20 22 28 79
- ALDES LYON : Tél.04 78 77 14 14 - Télécopie : 04 78 77 15 55 ● ALDES MARSEILLE : Tél.04 42 32 03 33 - Télécopie : 04 42 32 01 91
- ALDES MONTPELLIER : Tél.04 67 42 16 16 - Télécopie : 04 67 69 03 65 ● ALDES NANCY : Tél.03 83 25 79 79 - Télécopie : 03 83 25 78 81
- ALDES NANTES : Tél.02 40 92 15 10 - Télécopie : 02 40 92 14 27 ● ALDES NICE : Tél.04 93 08 86 66 - Télécopie : 04 93 08 86 56
- ALDES PARIS ANTONY : Tél.01 46 11 45 00 - Télécopie : 01 46 66 49 26 ● ALDES PARIS LA COURNEUVE : Tél.01 43 11 10 10 - Télécopie : 01 48 36 14 72
- ALDES PARIS RUEIL : Tél.01 41 39 94 70 - Télécopie : 01 47 08 30 14 ● ALDES PARIS VITRY : Tél.01 47 18 10 01 - Télécopie : 01 46 82 93 59
- ALDES POITIERS : Tél.05 49 62 87 10 - Télécopie : 05 49 62 89 99 ● ALDES RENNES : Tél.02 99 14 51 60 - Télécopie : 02 99 14 57 92
- ALDES ROUEN : Tél.02 35 71 30 38 - Télécopie : 02 35 89 68 81 ● ALDES STRASBOURG : Tél.03 88 60 13 10 - Télécopie : 03 88 61 54 10
- ALDES TOULOUSE : Tél.05 61 44 61 62 - Télécopie : 05 61 44 26 83 ● ALDES TOURS : Tél.02 47 63 15 15 - Télécopie : 02 47 32 08 23
- SERVICE INTERNATIONAL - Tél.04 78 77 15 15